

Burundi / Arabie Saoudite : accord sur la "mobilité de la main d'œuvre"

@rib News, 03/10/2021 - Source Agence Anadolu Le Burundi et l'Arabie Saoudite ont signé, dimanche, deux accords de coopération sur la « mobilité de la main d'œuvre », a déclaré le ministre burundais des Affaires Étrangères, Albert Shingiro sur son compte twitter.

Albert Shingiro est ravi de la signature des deux accords. « Je me réjouis de la signature, ce matin, de deux accords sur le recrutement des travailleurs en général et des travailleurs domestiques en particulier entre le Burundi et le Royaume d'Arabie Saoudite », a-t-il déclaré. Le ministre burundais des Relations extérieures a précisé que les deux pays se sont accordés sur « un cadre légal de gestion de la mobilité de la main d'œuvre ». Cela permettra désormais aux jeunes Burundais en quête d'emplois de se rendre en Arabie Saoudite « avec la protection légale et sociale », a-t-il ajouté. Dès lors, les autorités burundaises, plusieurs Burundais, en particulier de jeunes dames/filles, se rendent depuis quelques années en Arabie Saoudite et dans d'autres États arabes du Golfe en quête d'emplois ou d'une vie meilleure. Lors d'une visite effectuée en juin dernier à Bujumbura, le ministre d'État aux affaires africaines de l'Arabie saoudite Ahmed Bin Abdulaziz Kattan et le ministre burundais des Relations extérieures ont échangé sur cette question. Ils ont promis de tout faire pour que ces Burundais qui migrent vers l'Arabie Saoudite aient une protection légale.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});